Titre
Mise en place de mesures agro-environnementales (MAE - Ferme Velghe)

Nature de la Bonne Pratique
Pour Jean-Marie Velghe, tout commence en 1998 avec la construction de la ligne à grande vitesse et le remembrement qui a suivi. Il récupère une parcelle de 16 ha sur un terrain en pente de trois degrés qu'il décide de consacrer à la culture de pommes de terre. Mais des orages violents éclatent cette année-là, et l'agriculteur retrouve 2 ha inondés en bas de la parcelle. Refusant de risquer de perdre 2 ha de récolte tous les ans, Jean-Marie Velghe décide d'intervenir pour régler le problème en amont. Il se renseigne, suit des réunions expliquant le problème de l'érosion et décide de simplifier la façon de travailler le sol.

Description
Cette simplification des techniques passe dans un premier temps par le non labour : la structure naturelle du sol est respectée et permet le retour d'une vie biologique plus riche qui permet une aération naturelle et une meilleure pénétration de l'eau.
Dans un deuxième temps, l'agriculteur opte pour la plantation systématique d'engrais verts après chaque récolte. Après la récolte des betteraves en octobre, par exemple, il s'agit soit de blé d'hiver, soit d'un engrais vert, avoine ou seigle en particulier. Ces plantes aux racines particulièrement importantes permettent ainsi de maintenir le sol entre deux récoltes et d'éviter l'érosion.
Le troisième temps consiste à composter les effluents d'élevage. Le fumier sorti des boxes est mis en andains sur les champs et étalé dans le but d'obtenir une décomposition accélérée. Le fumier sert à augmenter le taux d'humus et donc la richesse de la terre.
Enfin, la dernière mesure agro-environnementale mise en place sur l'exploitation de Jean-Marie Velghe est la création de tournières, des bandes enherbées au bas des parcelles et dont l'intérêt est aussi de freiner l'eau qui s'écoule, mais également d'augmenter la biodiversité dans un biotope naturel propice au développement d'une flore et d'une faune variée.

Initiateur
Ferme Jean-Marie Velghe

Eléments financiers
Coût : environ 300 €/ha/an (ensemencement, entretien, broyage, travail du sol, temps passé)
Subvention Feader de 1 250 €/ha/an.

Approche méthodologique
L'objectif des Mesures agro-environnementales est la protection du patrimoine naturel en place sur l'exploitation et la sauvegarde de la biodiversité.

Résultats et impacts
D'un point de vue environnemental, les chasseurs ont constaté une augmentation du gibier qui profite des bandes enherbées.
D'un point de vue économique pour l'agriculteur, le programme des MAE permet de bénéficier d'une aide pour compenser la perte économique due à la mise en place de ces mesures.

Enseignements tirés

Au final, tout le monde semble satisfait : l'agriculteur contribue au maintien de la biodiversité tout en touchant une compensation financière, et les promeneurs estivaux peuvent apprécier les fleurs le long des routes. Au départ, ses collègues étaient sceptiques, explique Jean-Marie Velghe. Mais après trois ou quatre ans, beaucoup s'y sont mis également.

Conclusion

A Baugnies, sur la commune de Péruwelz, Jean-Marie Velghe exploite cent hectares et élève une cinquantaine de vaches laitières. Soucieux des problèmes d'érosion que subissaient ses terres, il a mis en place une série de mesures agro-environnementales.

Contact

Personne de contact : Jean-Marie Velghe
Mail : jean-marie.velghe@hotmail.com
Ferme Jean-Marie Velghe
Village de Baugnies
7604 Péruwelz

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.